- Remplir sa fiche (profil) VPDIVE intégralement
 - ✓ Tous les champs possibles doivent être remplis sans quoi votre fiche ne sera pas validée et l'inscription ne sera pas (encore) possible
 - ✓ La désignation d'une personne à contacter en cas d'urgence est notamment trop souvent négligée, pensez-y
 - ✓ Renseignez la date de votre certificat médical ou l'attestation de prolongation si vous êtes dans ce cas et uploadez le document correspondant
 - ✓ Mettez à jour vos niveaux et brevets (attention à bien sélectionner ceux de la FFESSM, cas le plus général)
 - ✓ Ne modifiez pas l'assurance complémentaire avec celle que vous entendez prendre lors de votre future inscription, l'assurance de la nouvelle saison sera automatiquement actualisée suite à votre inscription
 - ✓ Si vous êtes ancien au club, n'allez pas trop vite et pensez à actualiser votre fiche si des changements ont eu lieu (adresse, téléphone...)
 - ✓ Si vous êtes nouveau, ne renseignez pas le champ des années d'inscription, ce sera fait par les administrateurs lors de la validation de votre fiche
 - ✓ Si vous voulez rattacher un compte, il est indispensable d'avoir deux adresses mail distinctes, une pour le tuteur, une pour le pratiquant du club
 - Si vous entendez payer une partie de votre inscription avec une subvention (Pass Plus, Pass Sport), vous pouvez uploader le justificatif dans la rubrique « Documents » de votre fiche. Vous pouvez aussi envoyer ce justificatif via la messagerie au trésorier du club
- Une fois que votre fiche aura été validée par les administrateurs, vous pourrez vous inscrire. Soit via le bouton « INSCRIPTION RENTRE ANNÉE » dans le bandeau suite à votre connexion depuis le site du club. Soit dans la page de votre profil où apparaît tout en haut « Une campagne d'adhesion est disponible : Saison ANNÉE_N-ANNÉE_N+1 »
 - ✓ L'état d'avancement de votre inscription apparaît explicitement : CACI, Licence, Formulaires à compléter
 - ✓ Vous pouvez renseigner votre préférence en termes de notifications par mail, renseigner un compte à rattacher, actualiser la date de votre CACI
 - ✓ Si vous êtes ancien du club, votre numéro de licence est normalement renseigné. Vérifiez-le quoiqu'il en soit
 - ✓ Si vous êtes nouveau au club et que vous avez déjà un numéro de licence FFESSM, renseignez votre numéro avec sa date de validité puis uploadez votre justificatif de licence FFESSM
 - ✓ Si vous êtes nouveau au club et que vous n'avez pas encore de numéro de licence FFESSM, votre numéro sera créé à l'occasion de la première prise de licence au sein de la FFESSM par nos administrateurs
 - ✓ Enfin, si vous disposez de licence(s) d'une autre fédération liée aux sports subaquatiques (PADI, FSGT...), vous pouvez également les renseigner et uploadez les justificatifs
 - ✓ Passez au remplissage du formulaire « Inscription ANNÉE_N / ANNÉE_N+1 »
 - Soyez vigilent à bien saisir votre nom et prénom tels que remplis dans votre fiche afin de relier ce questionnaire à votre fiche
 - Sélectionnez toutes les activités que vous envisagez de pratiquer au club et une seule pour l'activité principale pour cette année d'inscription
 - Indiquez impérativement si vous êtes nouveau au club ou non, étudiant de moins de 25 ans ou non
 - C'est dans ce formulaire que vous pouvez demander une attestation CE qui vous sera envoyée par mail à votre adresse personnelle, une fois que tous les contrôles de validité de votre inscription auront été faits
 - Enfin, votre mode de participation à l'AG du club
 - ✓ Vous pourrez ensuite passer au choix des rubriques composant votre tarif d'inscription
 - Un seul choix de licence. Attention à bien prendre la licence passager si c'est votre cas
 - Le montant de votre adhésion est automatiquement rempli selon votre âge, votre statut dans le club (encadrant, moniteur « actif » validé par le CA) ou encore de votre qualité (étudiant de moins de 25 ans notamment)
 - Pour une inscription en tant que passager, surtout ne pas sélectionner un montant d'adhésion. De même, pour un étudiant de moins de 25 ans, ne finalisez pas votre inscription car ce statut doit donner lieu à un paramétrage pour que votre montant d'adhésion soit correct

- Si vous êtes nouveau dans le club, un droit d'entrée s'applique (si vous avez moins de 16 ans au jour de l'inscription) et vous devrez donc le sélectionner (en cas d'oubli, vous recevrez sans doute un mail de la part du trésorier)
- Choisissez votre niveau d'assurance, sachant que vous pouvez disposer d'une assurance valable pour le _ ou les activités subaquatiques de votre choix autre que celles de LAFONT Assurances ou bien que vous pouvez ne pas vouloir d'assurance du tout (le club vous encourage très vivement à en posséder une !). ATTENTION : la prise d'une licence FFESSM et d'une assurance LAFONT Assurances doit s'effectuer au sein d'un même club !
- Si vous êtes un plongeur débutant souhaitant passer le niveau 1 de plongée, il faudra sélectionner l'option _ correspondante
- Choisissez votre montant de subvention (Pass Plus, Pass Sport) si vous en avez une (justificatif obligatoire)
- Si vous êtes au moins trois personnes d'un même fover fiscal s'inscrivant au club (en tant qu'adhérent, pas passager), une seule personne du foyer pourra bénéficier de la réduction (libre à vous de choisir le profil qui bénéficiera de cette unique réduction)
- ✓ Dès qu'au moins une composante de votre inscription a été sélectionnée, vous voyez apparaître l'état de votre -

panier d'inscription

- Si le montant est conforme avec les tarifs, vous pouvez passer au règlement de votre panier. Si ce n'est pas le cas, ne passez pas au paiement et contactez le trésorier.
- Le mode de paiement privilégié est HelloAsso. Simple et sécurisé, vous êtes libre de payer le montant du panier ou un montant légèrement supérieur (le complément équivaut à une donation à HelloAsso)
- Si vous souhaitez payer autrement, il suffit de sélectionner cet autre mode de paiement. Il n'y a alors plus rien à faire en dehors de faire le virement au club si vous avez choisi ce mode (IBAN en haut de la page) ou bien fournir au trésorier les paiements « physiques » que sont les chèques, les chèques vacances ou les coupons sport (les espèces ne sont pas admises pour les inscriptions). Pour les chèques vacances ou coupons sport, il est indispensable de remplir votre nom et votre prénom sur ceux-ci !
- Si vous payez en partie avec un chèque de votre CE dont le club sera bénéficiaire, merci de fournir un chèque du même montant. Celui-ci ne sera pas encaissé et sera détruit une fois le chèque CE encaissé
- ✓ Une fois le paiement effectué, le processus d'inscription suit son cours avec les contrôles effectués par le trésorier qui vous contactera par messagerie en cas de problème
- ✓ Dès que tout est conforme, nos équipes se chargent de la prise de licence et d'assurance auprès de la FFESSM. Pour les nouveaux adhérents, soyez sûr de votre adresse car votre licence (la carte au format physique n'est envoyée qu'une fois, ne pas la perdre !) est envoyée par voie postale et vous disposez de deux mois pour vous manifester en cas de non réception (après, il faudra effectuer une réédition de carte sur le site de la FFESSM et payer un supplément à cet effet)
- \checkmark Vous recevrez automatiquement une notification lorsque vous aurez été définitivement validé par les administrateurs
- L'IBAN su Sub Galatée ainsi que le document des tarifs d'inscription sont disponibles dans la rubrique « Documentation à fournir » de la page d'inscription. Il s'agit d'une aide en ligne pour les adhérents, il n'y a aucun document à fournir !



Consultez régulièrement votre messagerie vpdive surtout si vous n'avez pas relavé vos messages vpdive vers votre messagerie personnelle. Si votre fiche est incomplète, comporte des erreurs, les administrateurs du site vous le signaleront via cette messagerie